

**Commune de LA PETITE BOISSIÈRE**

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

L'an deux mille dix-huit, vingt-six mars, le Conseil Municipal de LA PETITE BOISSIÈRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Joël BARRAUD, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2018

Etaient présents : MM. Joël BARRAUD, maire, Jean-Pierre GODET, Franck AUDUREAU, Joëlle VERDON, Marie-Thérèse AUDUREAU, Nathalie ROUSSEAU, Louis-Marie PAPIN, Jean-Marie PALLARD, Lisa DEVANNE, Stéphane BILAUD, Julie GELINEAU, Béatrice LIAIGRE.

Absents excusés : Yves BÉTARD, Gaël TESSIER, Jacques SOURISSEAU.

Pouvoirs : Gaël TESSIER a donné pouvoir à Franck AUDUREAU.

Madame Julie GELINEAU a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 19 février 2018.

**1 – Approbation du Compte Administratif 2017 du Budget Principal, reprise et affectation des résultats**

**A – Vote du compte administratif 2017**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Compte Administratif 2017 à l'aide de la note synthétique. Après l'avoir présenté, il laisse la place à Monsieur Jean-Marie PALLARD, l'aîné de l'assemblée, qui soumet au vote le compte administratif :

Le Compte Administratif est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

**B – BUDGET PRINCIPAL - Reprise et affectation du résultat d'exploitation au Budget Primitif 2018 (DEL 2018-03-10)**

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2018, il est proposé au Conseil Municipal de reprendre les résultats d'exploitation sur le Budget Principal 2018.

<b>BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2017</b>	
<b>Fonctionnement</b>	26/02/2018
recettes de l'exercice	366 441,24 €
dépenses de l'exercice	288 468,99 €
solde d'exécution 2017	77 972,25 €
report excédent 2016	53 051,41 €
<b>Résultat de clôture 2017</b>	<b>131 023,66 €</b>

<b>Investissement</b>	
recettes de l'exercice	163 376,06 €
dépenses de l'exercice	105 229,14 €
solde d'exécution 2017	<b>58 146,92 €</b>
report déficitaire 2016	-109 241,30 €
report excédent	
<b>Résultat de clôture 2017</b>	<b>-51 094,38 €</b>
Reste à réaliser - dépenses	60 160,00 €
Reste à réaliser - recettes	40 298,00 €
RAR - Déficitaire 2017	<b>- 19 862,00 €</b>
<b>totaux cumulés</b>	<b>-70 956,38 €</b>
<b>R002 - report de fonctionnement</b>	<b>60 067,28 €</b>
<b>D001 - report d'investissement</b>	<b>-51 094,38 €</b>
Besoins de financement au R 1068	<b>-70 956,38 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte** la reprise des résultats du Compte Administratif du Budget Principal 2017 sur le Budget Primitif 2018.

## 2 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET PRINCIPAL (DEL 2018-03-11)

Le compte de gestion relate les écritures passées par le comptable du Trésor Public qui sont visées par le Trésorier Payeur Général de Niort. Il doit être conforme au Compte Administratif de la Commune.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de statuer sur :

- L'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2017 au 31/12/2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ; - l'exécution du budget de l'exercice 2017, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- La comptabilité des valeurs inactives.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCLARE** que le Compte de Gestion 2017 du Budget Principal dressé par le Trésor Public est conforme avec le Compte Administratif 2017 et n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## 3 – VOTE DES TAXES COMMUNALES 2018 (DEL 2018-03-12)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition et propose d'augmenter les taux des taxes locales de l'année 2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **FIXE** les nouveaux taux de la fiscalité communale 2018 :

- La Taxe d'habitation ..... 15,28 %
- La Taxe Foncière (Bâti) ..... 14,56 %
- La Taxe Foncière (Non Bâti) ..... 63,05 %

#### 4 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le Budget Primitif est adopté à l'unanimité :

Section de fonctionnement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à ..... 428 022,28 €

Section d'investissement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à ..... 275 773,62 €

<b>Total général du budget</b>	<b>703 795,90 €</b>
--------------------------------	---------------------

#### 5 – PLUi, INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET DES HAIES : DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPE D'ACTEURS LOCAUX (DEL 2018-03-13)

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi), la commune s'engage dans l'inventaire des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et des haies sur son territoire pour améliorer la connaissance de ces milieux et de les prendre en compte dans les projets d'aménagement. La commune doit mettre en place un groupe d'acteurs locaux, chargé d'accompagner la démarche dudit inventaire réalisé par le bureau d'étude NCA Environnement.

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉSIGNÉ** comme membres du groupe d'acteurs locaux pour l'inventaire des zones humides :

- Monsieur le Maire, Joël BARRAUD, élu référent ;
- Monsieur GODET Jean-Pierre, agriculteur, élu, membre PLUi ;
- Monsieur SOURISSEAU Jacques, élu, membre PLUi ;
- Monsieur TESSIER Gaël, agriculteur, élu, membre PLUi ;
- Monsieur CAILLAUD Mickaël, agriculteur ;
- Monsieur VION Gérard, agriculteur et membre du groupe de travail PLUi ;
- Monsieur LOISEAU Jean-Luc, agriculteur retraité ;
- Monsieur GELINEAU Jean-Marie, agriculteur ;
- Monsieur FORTIN Pierre, agriculteur ;
- Monsieur ROUSSEAU Philippe, chasseur ;
- Monsieur FERCHAUD Jean-Loup, randonneur ;
- Monsieur LIAIGRE Jean-Paul, pêcheur ;
- Un représentant du SAGE de la Sèvre Nantaise ;
- Un représentant de la DDT 79 ;
- Un représentation du Syndicat de la propriété privée rurale 79 ;
- Un représentant du Service Départemental de l'ONEMA 79.

#### 6 – AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA COUR, DEMOLITION DES GARAGES (DEL 2018-03-14)

L'acte de vente des garages DRAPEAU et LELOUP a été signé chez le notaire, le vendredi 23 mars dernier. Trois entreprises ont été sollicitées pour chiffrer la démolition de ces garages :

	Montant HT	Montant TTC
CHARIER TP SUD	1.560,00 €	1.872,00 €
Ent SOURISSEAU Frères	978,00 €	1.173,60 €
SARL COUTANT	1.250,00 €	1.500,00 €

Après avoir étudié les devis présentés, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise SOURISSEAU Frères, pour un montant de 1.173,60 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **RETIENT** l'offre de l'entreprise SOURISSEAU Frères, pour un montant de 978,00 € H.T., soit 1.173,60 € TTC.;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au programme d'investissement 087 – Aménagement rue de La Cour ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de cette délibération.

#### 7 - ACHAT D'UN TAILLE HAIE (DEL 2018-03-15)

Le taille haie est hors d'usage. Trois entreprises ont été consultées afin de remplacer ce matériel. Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de trois devis reçus :

Entreprise	Descriptif	Tarif TTC
SARL PAPIN	Taille haie MARUYAMA HT2350 DRS Sabre	379,00 €
	Taille haie STIHL HS45 S50MM	279,00 €
BOISSINOT ELEVAGE	Taille haie HUSQVARNA 122 HD45	224,25 €
	Taille haie HUSQVARNA 122 HD60	254,25 €
	Taille haie HUSQVARNA 122 HD60S	363,85 €
BRICO PRO	Taille haie STIHL HS45 60 cm	299,00 €
	Taille haie STIHL HS45 45 cm	279,00 €
	Taille haie HITACHI CH22EAP2 50 cm	299,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **RETIENT** le devis de la SARL PAPIN d'un montant de 279,00 € TTC ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au Budget Communal 2018.

#### 8 – ACHAT D'UN LAVE VAISSELLE (DEL 2018-03-16)

Le lave-vaisselle de la cantine arrive en fin de vie. Différentes solutions ont été envisagées et notamment le passage du compteur en triphasé, afin d'utiliser un lave-vaisselle acheté d'occasion par l'école. Au vu des travaux à réaliser (modification du tableau (586,80 €), changement du compteur (1.502 €), abonnement 36 Kva (50 €), il paraît plus judicieux d'acheter un lave-vaisselle neuf, utilisant le monophasé, et de récupérer le lave-vaisselle triphasé pour équiper la salle des fêtes. Il est précisé que la subvention 2018 pour la cantine devra être diminuée, l'entretien du lave-vaisselle installé est à la charge de l'école.

Plusieurs entreprises ont été consultées. Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de trois devis reçus :

Entreprise	Descriptif	Tarif HT
PROINOX	Lave-vaisselle MODULAR DW50PS	1.414,90 €
EURO CHEF	Lave-vaisselle GS50D	2.069,00 €
LA BOVIDA	Lave-vaisselle ELETTRORBAR Fast 160	2.141,08 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **RETIENT** le devis de Société PRO INOX pour un montant de 1.414,90 € HT, soit 1.697,88 € TTC ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au Budget Communal 2018.

A – Les dossiers en cours

- Effacement des réseaux et aménagement, rue de la Cour : Les travaux ont débutés le 19 mars pour environ 2 mois. Concernant l'aménagement du carrefour rue de la Cour / Allée des Piverts, les garages doivent être détruits pour chiffrer précisément les travaux d'isolation et de réfection du pignon.

- Aménagement Centre Bourg, avis du CAUE : Le CAUE a donné son avis sur le projet d'aménagement du Centre Bourg (cf dossier CAUE adressé avec le compte rendu du conseil). Selon Madame BENHAMO, la partie paysagère n'a pas été prise en compte et le projet est trop « routier ». Jean-Michel CHARRIER a été informé de notre souhait d'y intégrer plus de verdure (rencontre prévue le 27/03).

- Signalisation le long des routes départementales : Le conseil départemental a répertorié les chemins privés le long des routes départementales et a retiré la signalisation existante s'il s'agissait de chemins privés (cédez le passage, bande blanche au sol, plot d'intersection ...). Sont concernés, les villages de La Basse Touche, La Haute Touche, La Maufreyère, La Baudrière, Monic, Le Château de la Bertaudière et La Girouardière. Certains propriétaires de parcelles ont été informés. La communication auprès des habitants semble insuffisante. Une information pourra être mise dans le prochain bulletin. Ces chemins privés pourraient être intégrés au domaine public (négociation entre propriétaires et commune), si la commune souhaite les entretenir. Ce qui impacterait notre budget de fonctionnement. Il serait souhaitable de répertorier les chemins privés sur le long des routes communales pour avoir la même gestion sur l'ensemble de la commune. Des habitudes d'entretien ont été prises, et sont peut-être à revoir. Un courrier sera adressé au Conseil Départemental pour indiquer le désaccord des élus et les craintes liées à la sécurité. Les bougies d'intersection devraient être maintenues, puisqu'elles guident les automobilistes.

- Défense incendie : Certains villages ne semblent pas être protégés en défense incendie. S'agissant d'une responsabilité communale, un état des lieux est nécessaire. Ce service payant proposé par le SDIS est estimé à 4.250 €. Ce diagnostic sera réalisé en interne en demandant le soutien des pompiers de Mauléon (à suivre par Jean-Pierre GODET, accompagné par d'autres élus).

La commune doit également se positionner sur sa participation, ou non, pour la création d'une citerne d'eau liée à des permis de construire agricoles lorsque le village n'est pas protégé (exemple au Forgiveau, coût entre 3.400 € et 2.300 € HT).

B – Le travail des commissions

- Commission fleurissement et entretien du cimetière : La commission a fait des propositions d'aménagement du cimetière (cf compte rendu et plan cimetière adressés avec le compte rendu du conseil).

- Commission Voirie : Nous avons reçu les réponses de l'appel d'offres pour le curage des fossés. Il faut maintenant prévoir une visite sur les lieux pour lister les priorités et envisager le point à temps 2018

C – Les informations

- Eglise, cheminée démantelée ;

- Mutualisation de matériel : réunion de présentation du règlement le lundi 9 avril (Mauléon, St Amand, St Pierre, Petite Boissière) ;
- Vente du tracteur, annonce sur le Bon Coin ;
- Bocafoot : rencontre des maires des communes concernées le 26 avril (pérennisation de l'emploi de Freddy) ;
- Sécurité Grand'Rue : les panneaux de signalisation sont livrés, les 3 passages piétons vont être repeint, achat de gilets sécurité envisagé pour les enfants ;
- Sécurité au stade : seuls des panneaux lumineux peuvent être envisagés ;
- La Bulle de Conscience : vidéo à découvrir sur la page facebook « la bulle de conscience »).

#### **D – Les réunions**

Lundi 9 avril à 14h : Mutualisation du matériel, mairie de Mauléon (James et Louis-Marie)  
 Vendredi 20/04 à 14h : PLUi, groupe d'acteurs locaux, recensement zones humides & haies  
 Lundi 23/04 à 20h : Conseil Municipal ;  
 Mercredi 25/04 à 10h00 : PLUi, agriculteurs, recensement zones humides & haies

#### **E – Vos demandes**

- Illumination de Noël : état des lieux prévu mercredi 28/03 (budget 1.000 €) ;
- Voirie endommagée suite au gel, prudence.

Séance levée à \_\_\_\_\_ 23 heures 10 minutes \_\_\_\_\_